



TEXTE n° 589
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

25 mars 2021

PROPOSITION DE LOI

visant à lutter contre les individus violents lors de manifestations.

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 25 mars 2021.

Le Président,

Signé : RICHARD FERRAND

Voir les numéros : 3848 et 3990.

ISBN 9782111638136



9 782111 638136

ISSN 1240 - 8468

Imprimé par l'Assemblée nationale